

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 02 juin 2022.

-1^{ère} délibération : Participation de la commune à l'enfouissement des réseaux en partenariat avec la FDEL. Il est prévu, sur le secteur du faubourg St Privat, de faire une tranchée commune pour tous les réseaux qui passeront dans la même tranchée. Le coût total de l'opération serait de 50228€ ht, avec une participation de 32309€ pour la commune.

Voté à l'unanimité.

-2^{ème} délibération : Création de 4 emplois saisonniers pour la tour et le lac, où une personne fera l'accueil le weekend afin d'expliquer le fonctionnement si nécessaire du nouveau péage, et de vendre des cartes d'abonnement. Création de 2 emplois saisonniers pour renforcer l'équipe technique pour la saison estivale.

Voté à l'unanimité.

-3^{ème} délibération : Tarif parking plan d'eau tous les jours de 10h à 18h30 du dernier weekend de Juin au premier de Septembre.

7€ / voiture

2€ la carte par passage pour les habitants de la comcom.

10€ la carte par passage pour un minibus.

20€ la carte pour 7jours.

20€ la carte pour toute la saison pour les résidents de la commune.

20€ la carte pour un mois pour les habitants de la comcom.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses :

Création d'un groupe de travail pour l'aménagement de la zone sportive et artisanale de St Jean

Information sur le festival Pop Corn prévu sur le stade le 02 Juillet

Information sur le passage du tour de France le 22 Juillet

Visite du candidat Rémi Branco le 07 Juin à la Mairie

Demande d'une subvention de M Arthur Ferrari pour se produire avec ses élèves à l'occasion du 14 Juillet, refusé par la majorité des conseillers.

Aide exceptionnelle pour accompagner l'association Viva Voce, acceptée par le conseil.

Jérôme Arnal